

PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE



Réalisation de
vidéos pour la
concertation autour
du projet de
réserve naturelle
nationale de
Jujols/Olette

PORTEURS DU PROJET



Table des matières

Contexte du projet	3
Objet de la prestation	3
Missions attendues	3
Durée de la mission et calendrier prévisionnel	4
Livrable attendu	4
Profil recherché / Compétences requises	4
Modalités de réponse.....	5
Critères de sélection	5
Modalités contractuelles.....	5
Modalités de dépôt des candidatures	6
Conditions générales du marché	6
Pièces constitutives du marché	8

Contexte du projet

La Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC) et l'Office Français de la Biodiversité (OFB), gestionnaires de la Réserve Naturelle Nationale (RNN) de Jujols, accompagnent depuis plusieurs années un projet d'extension de cette réserve vers la commune voisine d'Olette. Ce projet vise à protéger un patrimoine naturel remarquable tout en intégrant les activités humaines existantes au sein d'un cadre de concertation territoriale ouverte.

Dans le cadre de la concertation autour du projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale de Jujols vers Olette, la FRNC et l'OFB souhaitent documenter en vidéo les moments clés de cette démarche participative. Il s'agit à la fois de conserver une mémoire des échanges et de proposer des supports de valorisation de la concertation.

Objet de la prestation

Le présent appel à prestations vise la captation vidéo de cinq ateliers de concertation organisés dans le cadre du projet, accompagnée de la réalisation de plusieurs capsules montées (entretiens, ambiances, synthèses) et, en option, d'un mini-clip institutionnel présentant la démarche globale du projet.

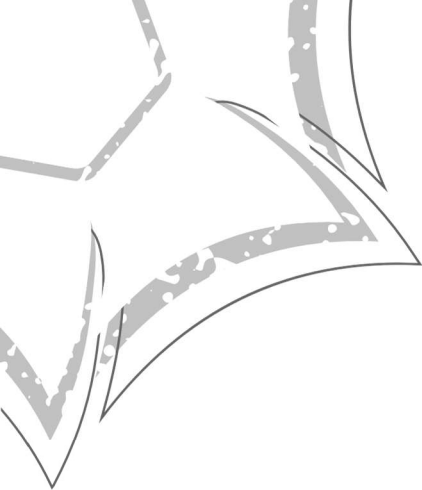
Missions attendues

Mission principale

- Participation à une réunion de préparation avec la FRNC ;
- Captation vidéo de 5 ateliers de concertation (intégrant ambiances, moments d'échange, prises de parole) ;
- Interviews sur site de participants et organisateurs (1-2 par atelier) ;
- Montage de capsules vidéo (1 par atelier, de 3-5 min chacune) ;
- Fourniture des vidéos en formats adaptés à la diffusion web et projection ;
- Livraison avec sous-titres et droits d'utilisation inclus.

Option (proposition distincte)

- Réalisation d'un mini-clip institutionnel (1 à 2 minutes) présentant la démarche d'ensemble :
 - Script et storyboard proposés par le prestataire ;
 - Captation complémentaire si besoin ;
 - Intégration de visuels, cartes, logos et habillage sonore.



Durée de la mission et calendrier prévisionnel

- Lancement prévisionnel de la mission (préparation de la réunion de lancement de la concertation) : février / mars 2026;
- Captation des réunions plénières (x2) et des ateliers (x3) : novembre 2026 à décembre 2027 ;
- Livraison des vidéos : au fil des réunions et des ateliers, finalisation septembre 2027 ;
- Clip optionnel : livraison à définir selon accord.

Un calendrier plus détaillé sera défini conjointement avec le prestataire retenu à l'issue de la contractualisation.

Livrable attendu

- 5 capsules montées (1 par atelier, 3 à 5 min) ;
- Interviews insérées ou livrées à part ;
- Export en HD + version compressée ;
- Option : 1 clip présentation institutionnelle (1-2 min) ;
- Droits cédés à la FRNC pour diffusion libre.

La conception et l'exécution graphiques des productions se feront à partir de la charte graphique des Réserves Naturelles de France, disponible à l'adresse suivante : <https://drive.google.com/drive/folders/1sZW-D9YTZKnz0hL8uJiTsDmZzDg-giAp>

Profil recherché / Compétences requises

- Expérience en tournage/reportage dans le cadre de projets territoriaux ;
- Compétences en interviews, captation sonore et montage narratif ;
- Sensibilité aux enjeux environnementaux et concertation publique ;
- Matériel adapté (caméras HD, micros, éclairage léger, etc.).



Modalités de réponse

Les candidatures devront inclure :

- Note méthodologique présentant votre approche, vos outils, vos références ;
- Devis détaillé : mission principale / option clip institutionnel ;
- Planning prévisionnel ;
- Liens vers réalisations similaires ;
- CV du/de la réalisateur.trice ;
- Déclaration sur l'honneur ;
- Attestation d'assurance.

Les devis, établis en euros HT et TTC (avec mention du taux et du montant de la TVA), devront être adressés au nom de :

Réserve Naturelle Nationale de Jujols
Fédération des Réserves Naturelles Catalanes
9 rue de Mahou
66500 Prades

Critères de sélection

Critère	Pondération
Qualité de la démarche proposée	10 %
Pertinence des références	50 %
Qualité technique et narrative des vidéos	30 %
Coût global	10 %

Modalités contractuelles

- Type de contrat : prestation de service
- Commanditaire : Fédération des Réserves Naturelles Catalanes (FRNC)
- Le marché pourra être attribué à une structure unique ou à un groupement.
- Marché scindable par lots



Modalités de dépôt des candidatures

- Date limite de réception des offres : 05 décembre 2025
- Envoi à : remi.laffitte@reserves-naturelles-catalanes.org
- Objet : Vidéos concenteration RNN Jujols/Olette

Conditions générales du marché

Cadre juridique

Le présent marché est un marché public de services techniques et de production audiovisuelle, relevant de la commande publique au sens de l'article L.1111-1 du Code de la commande publique.

Il comprend des prestations de captation vidéo, montage, production de capsules et clips, et livraison de fichiers numériques prêts à diffusion. Des éléments intellectuels accessoires (scénarisation, storyboard, structuration narrative) font partie intégrante de la mission mais n'en constituent pas l'objet principal.

Il s'inscrit dans une procédure adaptée (articles R.2123-1 à R.2123-4 du CCP), en lien avec la mission d'intérêt général portée par la Fédération des Réserves Naturelles Catalanes.

Durée et délais d'exécution

Le marché prendra effet à la date de signature du ou des devis.
La mission s'exécutera selon le calendrier défini avec le prestataire.

Montant du marché

Le marché est un marché à prix global et forfaitaire, toutes taxes comprises (TTC).

Le prix comprend :

- les honoraires du prestataire,
- les frais de déplacement,
- les frais de production et valorisation des livrables,
- les charges sociales et fiscales afférentes.

Modalités de règlement

Les paiements seront effectués par virement administratif sur présentation d'une facture conforme, dans un délai de 30 jours suivant sa réception.

Propriété des livrables

L'ensemble des productions réalisées seront transmis en version numérique et resteront la propriété exclusive de la FRNC, sauf mention contraire validée par écrit. Le prestataire pourra mentionner cette mission dans ses références, sous réserve de l'accord préalable de la FRNC.

Confidentialité

Le prestataire s'engage à respecter une obligation de confidentialité sur l'ensemble des données, échanges et documents liés au projet, pendant et après la durée du marché.

Responsabilité

Le prestataire est responsable de la qualité des prestations fournies et des dommages éventuellement causés par ses collaborateurs. Il s'engage à disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'intégralité de ses activités.

Sous-traitance

La sous-traitance est autorisée sous réserve d'une demande formelle d'agrément préalable, accompagnée :

- du nom du sous-traitant,
- de ses compétences,
- et d'un devis détaillé.

Résiliation

Le marché peut être résilié :

- de plein droit, en cas de manquement grave du prestataire à ses obligations contractuelles, après mise en demeure restée sans effet 15 jours après sa notification,
- par accord amiable, entre les deux parties,
- en cas de force majeure dûment reconnue.

Litiges

Tout différend relatif à l'exécution du marché fera l'objet d'une tentative de règlement amiable.

À défaut, le litige sera porté devant le Tribunal Administratif compétent du siège de la FRNC.



Pièces constitutives du marché

L'offre retenue, une fois acceptée, constituera avec le présent cahier des charges les pièces contractuelles du marché, à savoir :

- Le présent cahier des charges (version datée et signée par les deux parties),
- L'offre technique et financière du prestataire retenu,
- Le devis détaillé validé,
- La déclaration sur l'honneur (Annexe 1),
- La copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile.

ANNEXE 1 : Déclaration sur l'honneur du candidat

Une déclaration sur l'honneur, datée et signée, devra accompagner l'offre, certifiant que le candidat :

- Ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner aux marchés publics conformément aux articles L.2141-1 à L.2141-11 du Code de la commande publique ;
- Est en règle au regard de ses obligations fiscales et sociales ;
- Dispose des capacités et compétences professionnelles nécessaires à l'exécution du présent marché ;
- S'engage à respecter les obligations de confidentialité et la propriété intellectuelle des livrables ;
- Est assuré en responsabilité civile professionnelle.

PROCÉDURE DE MISE EN CONCURRENCE

Réalisation de vidéos pour la concertation
autour du projet de réserve naturelle
nationale de jujols / Olette

Fédération des réserves naturelles catalanes

Rémi LAFFITTE

Conservateur de la RNN de Jujols

remi.laffitte@reserves-naturelles-catalanes.org

06 27 02 56 81



Réserve Naturelle
JUJOLS - OLETTE

EN PROJET

Crédits photos :
©Aude Schreiber

PARTENAIRES
financiers



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FRANCE
NATION
VERTE >**

Agir • Mobiliser • Accélérer